

Procès-verbal de la Commission départementale des Délégués

Réunion du samedi 22 octobre 2022

Présents : MM. BARRERE Philippe (représentant de la Commission) – BIDAUBAYLE Laurent – CARPREAUX Daniel – CARVALHO Alfredo – ETRILLARD Jacques – PEREIRA Georges – RICHARD Bruno

Excusés : MM. ETCHEBERRY Olivier – LEGRAND Jean Louis

Invités : GUAGLIARDI Patrick (responsable du Pôle des Activités Sportives) – LASSALLE Antoine (Membre de la Commission de Discipline) – LANET Quentin (chargé de développement en arbitrage 40/64)

Début de séance 09h00

Point sur les effectifs

Malgré une annonce sur le site du District des Landes de Football, nous recensons très peu de délégués et nous avons des difficultés dans le recrutement. Il est demandé à chacun lors de ses missions de promouvoir la fonction de délégué afin d'étoffer la Commission, limite en effectif à ce jour (plusieurs candidats seraient nécessaires).

La candidature à la LFNA est validée pour Jacques ETRILLARD

Feuille de route

Nous donnons en priorité la couverture des matchs de Départemental 2, des coupes et nous couvriront certains matchs à la demande des Commissions (discipline, appel, ou pôle compétition).

Intervention de Quentin LANET : nous évoquons la collaboration arbitres/délégués à savoir qui fait quoi sur la FMI et parlons des échanges de consignes d'avant match.

Un point est fait sur les désignations, indisponibilités, le suivi des kms et indemnités.

Rapport de mission

Nous faisons un rappel sur la rédaction (avertissements et exclusions), le respect de la trame rédactionnelle en possession de chacun dans « complément/observations diverses », obligation d'informer rapidement la Commission sur des incidents graves comme l'arrêt d'un rencontre, et d'envoyer le rapport au plus tard le mardi midi.

Antoine LASSALLE intervient à ce moment là concernant le contenu des rapports et la présence du délégué lorsqu'il est convoqué sur des auditions.

Questions diverses

Dotation : nous demandons au DLF une veste ou cravate siglée avec le logo du District et envoi d'une nouvelle accréditation officielle du DLF à chaque délégué.

Fin de la réunion à 12h00